

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE BANK OF AFRICA – BURKINA FASO DU 29 MARS 2022

### A V I S D E C O N V O C A T I O N

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA – BURKINA FASO (BOA-BURKINA FASO) société anonyme avec Conseil d'Administration. Capital social : 22 000 000 000 FCFA - Siège Social : Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), Rue Victor OUEDRAOGO (Naba Karfo de Sanmatenga) - RCCM : BF OUA 2000 B 647, invite l'ensemble des actionnaires de la Banque à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 29 mars 2022 à 10 heures précises dans la Salle LAICO HOTEL OUAGA 2000**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

- POINT 1      Approbation des comptes de bilan et de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- 1.1. Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
  - 1.2. Rapports des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire
  - 1.3. Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur la reddition des comptes
- POINT 2      Renouvellement/désignation de membres du Conseil d'Administration
- POINT 3      Renouvellement du mandat de l'un des Commissaires aux comptes suppléant
- POINT 4      Fixation des indemnités allouées aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022
- POINT 5      Projets de résolutions

Les documents d'information relatifs à cet ordre du jour seront disponibles à compter du 19 mars 2022, au sein de l'Agence centrale du siège sis à la ZACA, Rue Victor OUEDRAOGO (Naba Karfo de Sanmatenga), 01 BP 1319 Ouaga 01, téléphone 00 226 25 30 88 70 à 73.

Le Conseil d'Administration compte sur votre participation à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Pour le Conseil d'Administration  
Le Président

Lassiné DIAWARA